

Un rapport moral c'est d'abord un effort de mémoire, un retour sur l'année 2021 en l'occurrence. Et puis bien sûr des perspectives.

En 2021 nous espérions qu'avec la diminution de la pandémie, la vie reprendrait plus facile pour tous y compris les migrants mais... de nouveaux variants sont apparus, mais... la préfecture ne s'est pas ouverte davantage, elle ne répond quasiment plus aux courriers, même de manière dématérialisée. Quand on réussit à l'atteindre, elle distribue généreusement des OQTF et de plus en plus d'IRTF plongeant ainsi les personnes dans une encore plus grande précarité... Et au plan national et international les raisons qui poussent les personnes sur les routes n'ont pas diminué, beaucoup d'états ont accentué leurs politiques de fermeture, certains envisagent même une délocalisation des migrants.

Dans ce contexte qui laisse peu de place à l'optimisme, l'ASTI a poursuivi ses actions d'aide au quotidien des étrangers qui la fréquentent. Elle a aussi tenté de mettre en œuvre et de faire connaître ses choix politiques. Elle a continué d'œuvrer au sein de la MDS.

1. L'action de l'ASTI auprès des étrangers

Au sein de l'ASTI notre activité juridique s'est accrue, pour partie du fait de l'absence de juriste à la CIMADE. Les files d'attente ont donc augmenté et à cause de la pandémie l'accueil est resté peu convivial, les masques ayant remplacé le café et les petits gâteaux. Pour autant l'équipe de bénévoles accueil a su s'adapter et continuer, malgré les absences et les empêchements des uns ou des autres, la distribution de courriers toujours plus nombreux, l'accueil et l'information des personnes en demande.

Les ateliers socio-linguistiques ont été encore bien perturbés. Les groupes ont été restreints par nécessité et la fréquentation régulière s'est avérée difficile pour les apprenants. Un ensemble peu satisfaisant même si le maintien de la relation avec les élèves via Whatsapp est devenu pour certains profs une pratique complémentaire intéressante.

Les réunions du groupe Passerelle pour programmer des temps conviviaux d'échange interculturel n'ont pas manqué mais beaucoup d'initiatives prévues sont tombées à l'eau, faute de pouvoir se réunir dans des lieux suffisamment grands. Seules les balades ont pu avoir lieu et l'opération ramassage de pommes sur quatre jours qui fut un succès de rencontres, de tours à la mer (sauf la fois où il plût). Tout cela donnant un excellent jus de pomme.

Cependant de nouveaux bénévoles nous ont rejoints, pérennisant ainsi les temps d'aide à la constitution de dossiers de protection sociale ainsi que les temps de mise en relation des personnes avec les organisations d'aide alimentaire. C'est important du fait de l'augmentation du nombre de personnes domiciliées et des entretiens d'accueil juridique du lundi matin.

Le site internet asti.org a pris sa vitesse de croisière. Lieu d'information pour les personnes étrangères et outil pour les bénévoles, il contribue sans doute à faire connaître l'ASTI 14, son action et ses activités.

2. L'action politique de l'ASTI

Dans un contexte national particulier imposé par les mesures liées au COVID ; dans un environnement local moins porteur (mise en sommeil des EGM, baisse d'activité du collectif Ouvrons les futurs) ; avec moins d'énergie militante (une baisse d'activité au CAMO, à la CIMADE), les actions pour faire connaître la situation des migrants ont été plus difficiles à mettre en œuvre. Et finalement l'ASTI a seulement participé au cours de cette année à l'organisation d'une manifestation contre la dématérialisation devant la préfecture. Action qui malheureusement a eu peu de suites positives, le dialogue avec le préfet étant toujours impossible... Mais comme chacun sait en Normandie : « changement d'herbage réjouit les viaux », un nouveau préfet est arrivé, l'espoir peut peut-être renaître.

Parallèlement et dans les trous de liberté laissés entre les divers confinements, les bénévoles de l'ASTI ont pu réaliser quelques interventions auprès des jeunes publics, en collège et en lycée. Ces interventions toujours intéressantes nous semblent utiles et à développer. On y reviendra en fin d'assemblée générale dans un atelier.

3. L'ASTI au sein de la MDS

L'ASTI 14 partage depuis 2007 avec 10 autres associations locataires et une vingtaine d'associations usagères les locaux et le projet de la Maison des Solidarités. Au fil des ans la dimension politique et de rayonnement de ce projet s'est peu à peu affaiblie. Nous ne pouvons que constater qu'en cette année 2021 encore, il n'y a pas eu d'événement, ni d'action pour mettre en avant et faire connaître les valeurs et le travail de la MDS. Un certain nombre de raisons l'explique. Covid, manque de volonté, d'énergie et de temps de tous les membres du collectif MDS, perte du poste de Karen qui assurait un certain nombre de tâches collectives et un peu de lien entre les associations de la MDS. Nous constatons que le projet commun de départ s'est de fait réduit petit à petit au partage de locaux et à la gestion de la cohabitation. La nécessité de quitter les lieux annoncée à l'été 2021 en imposant réunions et réflexion communes a mis à l'ordre du jour la question du devenir matériel et politique de la MDS. A ce jour les réponses restent à construire.

4. Perspectives

A l'été 2022 nous devons déménager dans de nouveaux locaux. Nos habitudes de fonctionnement seront forcément perturbées. Nous espérons néanmoins profiter de cet événement pour améliorer nos accueils en les rendant plus conviviaux. C'est un projet pour l'équipe des bénévoles accueil ; Elle sera aidée par la présence soutenue de Loïc qui, depuis janvier 2022 a rejoint l'ASTI dans le cadre d'un mécénat de compétences de deux ans. L'informatisation en cours des nouvelles domiciliations devrait libérer du temps et permettre ainsi plus d'échanges et de convivialité.

Pour répondre à une demande croissante nous devons renforcer le pôle juridique. De jeunes étudiantes de la faculté de droit viennent régulièrement aider à l'accueil sans rendez-vous du lundi matin. C'est donc une équipe composée de professionnels ou presque professionnels et de bénévoles qui l'assure. Mais pour garantir sa pérennité il est important que de nouveaux bénévoles les rejoignent et se forment à leur contact.

En ce qui concerne l'apprentissage de la langue, la demande est forte. Nous espérons que les nouveaux locaux qui offriront plus de grandes salles communes permettront de mieux accueillir les élèves et que la fin des restrictions permettra de les fidéliser.

Enfin pour ce qui est de l'action politique de l'ASTI, thème qui sera réfléchi lors d'un des ateliers qui suivront cette AG, il nous semble que nos efforts pourraient s'exercer dans deux directions : la poursuite des actions vers les scolaires d'une part et le développement des liens avec nos partenaires d'autre part. Ainsi nous pourrions avoir plus de poids dans nos actions de sensibilisation de l'opinion publique et de pression sur les décideurs et les autorités.

Nous faisons nôtre cette affirmation de Janine Altounian : « Nier à une personne sa place dans le monde c'est une autre manière de la tuer ».

Monique et Michel